



Institut d'Enseignement Supérieur
SAINTE-MARIE



FORMATION EN APPRENTISSAGE

Brevet de Technicien Supérieur Opticien-Lunetier

Diplôme d'État reconnu par l'Education Nationale – RNCP 38360 – 31-12-2028

OBJECTIFS DE LA FORMATION



L'opticien-lunetier est un **professionnel santé, qualifié et indépendant, spécialiste de la vision.**

Il intervient à tous les niveaux : prise de mesures, conseil, montage et vente des équipements optiques. Il **conseille** et oriente ses clients dans le choix des produits optiques, en fonction de leurs besoins, de leurs envies et de leur morphologie.

L'opticien-lunetier a pour mission de contrôler et optimiser la vision du client. Il est compétent pour assurer les examens de vue et les adaptations lentilles. Ainsi, il peut équiper les clients avec des dispositifs optiques nécessaires et optimaux.

En véritable **chef d'entreprise**, il sait mener des actions de vente, aménager son point de vente, gérer un budget, gérer les stocks et manager une équipe.



Référentiel de formation

<https://eduscol.education.fr/sti/textes/referentiel-bts-opticien-lunetier>



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée de formation

Septembre à août pour une durée de 2 ans et un volume total d'enseignement de 1371 heures



Type de certification

Niveau 5 - Bac +2 – 120 crédits ECTS



Prérequis : Niveau 4 validé - Titulaire d'un BAC général spécialités scientifiques, BAC STL, STI, BAC professionnel opticien-lunetier.

Stagiaire de la formation professionnelle Continue Certification accessible par la VAE.



Qualités requises : Rigoureux, autonome, organisé, esprit scientifique.



Modalités pédagogiques

En présentiel. Séance en groupe entier et en groupes de travail. Mise en application des cours théoriques sous forme de travaux dirigés et travaux pratiques.



Modalités d'évaluation

Examens blancs, contrôle en cours de formation, contrôle continu, épreuves orales, épreuves ponctuelles finales permettant la validation du diplôme.

Tarif/coût de la formation

Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil de l'apprenti.

NOTRE PROJET : BOOSTEZ VOTRE AVENIR !

- Partenariat avec les opticiens du Cher, de l'Indre et la Nièvre pour la recherche des contrats en apprentissage.
- Enseignement des matières techniques assuré par des professionnels de l'optique.
- Partenariat avec le CFA Sainte-Croix Saint-Euverte d'Orléans.

- ◆ Une formation prise en charge
- ◆ Une qualification reconnue
- ◆ Apprendre tout en bénéficiant d'une expérience professionnelle
- ◆ Un Accompagnement personnalisé par la référente apprentissage

La rigueur de notre enseignement fait de nos apprentis des diplômés reconnus par les professionnels.

UNITÉS DE LA FORMATION

Enseignement général :

- Culture générale et expression,
- Anglais LV1 obligatoire,
- Économie et gestion de l'entreprise.

Enseignement technique :

- Examen de vue, prise de mesures et adaptation
- Etude technique et physique des systèmes optiques
- Analyse de la vision
- Contrôle d'équipement et réalisation technique



METIERS VISÉS

- Gérant ou salarié de magasin (Manager de magasin)
- Design et création de modèles de lunettes
- Assistant d'ophtalmologistes en cabinet (pour les titulaires d'un BAC+3 en optométrie et contactologie)
- Techniciens ou commerciaux pour des fabricants de verres ou de lunettes
- Enseignant/formateur en optique

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES

- Proposer une offre de produits adaptés à la demande des clients
- Accueillir, écouter et fidéliser les clients
- Manager une équipe
- Gérer les relations avec les fournisseurs
- Se tenir informé des évolutions technologiques

(Passerelle, équivalence et bénéfice d'unité de formation ou de blocs de compétences : nous contacter pour étude précise du dossier.)



POURSUITES D'ÉTUDES

- ◆ Licence professionnelle Métiers de l'optique : optométrie et contactologie,
- ◆ Master en optique,
- ◆ Bachelor Manager en optique,
- ◆ École de commerce...



MODALITÉS D'INSCRIPTION

A partir de janvier 2024, postulez via la plateforme Parcoursup (délai moyen d'admission = 1 mois)
La Commission de recrutement étudie les dossiers et convoque les candidats dont le dossier est retenu pour un entretien de motivation et de positionnement.